

**Etude de ratios calculés (PDF7)**

Le **rapport (Charges réelles de remboursement/EBE1)x 100 ou "poids de la dette"** permet d'apprécier le niveau d'indépendance (ou de dépendance) financière de l'exploitation.

< 20 %: exploitation dont le poids de la dette est négligeable. Celui-ci ne peut être une cause significative de l'éventuel insuffisance du revenu disponible.

De 20 à 40 %: poids de la dette normal

> 40 %: poids de la dette élevé.

Attention toutefois au fait que ce ratio est influencé par l'EBE1 qui doit donc être pris en compte dans l'interprétation. Le plafond maximum à ne pas dépasser pour ce critère est également étroitement lié au deux ratios mentionnés ci-après.

Le **rapport (EBE1/Production brute) x 100 ou "niveau d'efficacité économique"**. Ce ratio permet d'apprécier l'efficacité productive de l'exploitation et les compétences en matière de gestion technico-économique de l'exploitant. Le seuil minimum à atteindre pour ce ratio doit être précisé selon les différentes orientations technico-économiques.

- > moyenne + 1 écart-type: très bon
- moyenne ± 1 écart-type: moyen
- < moyenne + 1 écart-type: insuffisant

Le rapport **EBE1/Unité de travail ou "productivité du travail"**. Ce ratio permet d'apprécier la dimension d'une exploitation, c'est-à-dire son potentiel économique. Une approche chiffrée par orientation technico-économique est ici également nécessaire.